L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 JANVIER 1887. 60me Année

Dufour & Donnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 11 JANVIER 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour nos petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par le Shérif—Au local, coin Dryades et Delerit, un long camion, deux charrettes, harnais, etc.

Par Henry Stern 3me, à leur salle de vente, 28 rue de Chartres—Bottes, souliers et broderies.

Les nouvelles licences sur les industries, en Louisiane.

Personne n'ignore, parmi nous, l'origine de la gêne dont nous souffrons; elle est tout entière dans l'absence d'industries productrices. Nous ne vivons que du commerce de transit; or, tout le monde sait que ce genre de trafic ne rapporte presque plus rien—pour deux grandes raisons qui, à elles seules, en valent mille autres. La première, c'est l'énorme capacité des navires qui nous arrivent, pour s'emparer des produits du pays; la seconde, c'est la rapidité avec laquelle s'opèrent les transbordements, grâce au perfectionnement des machines qui permettent à un vaste steamship d'arriver devant nos quais, de décharger, de recharger et de repartir en deux ou trois jours. S'il reste plus longtemps, c'est à cause, soit de la difficulté d'obtenir un fret aidant, soit de la lenteur des formalités à remplir à la douane. Dans de telles conditions, il n'est plus possible à un grand centre de compter sur le commerce de transit pour vivre.

Quant aux industries intérieures, elles se composent, presque exclusivement, d'usines et d'ateliers qui servent aux besoins de chaque jour de la population; elles se bornent à des travaux d'entretien et de réparation. Ce n'est pas là de la production proprement dite, qui trouve des débouchés au dehors et en fait venir l'argent. C'est toujours le même dollar qui circule de magasin en magasin, de caisse en caisse. Si l'on voit quelques capitaux s'accumuler sur un point, c'est qu'ils viennent d'autres quartiers de la même ville; s'il s'édifie quelques fortunes, c'est aux dépens d'autres fortunes qui se défont, ou d'une sorte d'échange de valeurs entre les gens de la masse. Rien n'arrive, du dehors, pour grossir la richesse publique ou diminuer la gêne générale. Avec un semblable système, une ville qui a le malheur d'être pauvre, ne sortira jamais de sa détresse: elle restera, éternellement, dans un accaparement *statu quo*.

Sur ce sujet, chacun est d'accord à la Nouvelle-Orléans et en Louisiane. On y est convaincu qu'il faut, à tout prix, mettre un terme à un état de choses désastreux et arrêter l'impasse où nous nous trouvons tous acculés. Le seul moyen de nous relever, c'est de produire, c'est d'établir, chez nous, des industries, des manufactures. C'est l'avis de toute la communauté, qui en voit clairement la nécessité; c'est l'avis de toute la Presse, qui se fait un devoir de revenir, constamment, sur la question, de la retourner dans tous les sens, de l'étudier sous toutes ses faces. Enfin, en 1879, la Convention Constitutionnelle en a fait l'objet de son attention la plus fondamentale; elle a commandé à l'Etat, aux paroisses, de favoriser l'essor des manufactures et des industries. Dans ce but, on a consenti à toutes les concessions, on a fait appel aux capitaux étrangers; on les a invités à venir s'asseoir au Louisiane, où ils trouveraient de fructueux placements et toutes les facilités désirables accordées, soit par la libéralité du législateur et des autorités, soit par l'hospitalité amicale et les mœurs douces et tolérantes des populations.

Jusqu'en 1886, il faut convenir que rien, dans la législation, n'est venu apporter d'entrave à l'activité industrielle et que le bon, dévoué et sympathique législateur, si exigeant, s'est montré assez raisonnable envers ceux qui la nature de leurs occupations soumettait aux licences, mais la dernière Législature s'est prononcée, à cet égard, des plus nettes telles et les augmentations sont si considérables, qu'on en est à se demander si elle a eu le moindre souci des intérêts publics. Elle est voulu arrêter l'élan des affaires, qu'elle n'aurait pas, plus que personne, intérêt à ralentir.

Un de nos confrères d'outre-canal, qui frappe presque toujours juste, parce qu'il se donne la peine d'étudier les questions qu'il traite, parce qu'il apporte souvent dans sa polémique un esprit de justice au-dessus duquel nous plaçons le plus hommage—le *Picayune*—fait un relevé de ces accroissements de "licences" patentes, d'Etat et de ville, sur les manufactures, tels qu'ils résultent de la loi votée durant la dernière session. Il suffit de faire la comparaison entre les chiffres des lois précédentes jusqu'en 1886, et ceux de cette année, pour comprendre l'énormité de la mesure.

Nous voulons reproduire, presque complètement, le tableau tracé par le *Picayune*. Il est tristement instructif. Notre confrère commence par les grosses licences; nous ferons le contraire et citerons, d'abord, les petites. La vingt-cinquième classe passe de $5 à $15; la 24e, de $7 1/2 à 18 1/2; la 23e, de $10 à $21; la 22e, de $17 à $28; la 21e, de $20 à $35; la 20e, de $25 à $52 1/2; la 19e, de $30 à $63; la 18e, de $40 à $65 1/2; la 17e, de $50 à $70; la 16e, de $75 à $105; la 15e, de $100 à $140; la 14e, de $150 à $210—et ainsi de suite, en remontant jusqu'à la première classe, dans les mêmes proportions alarmantes: de $200 à $280; de $250 à $350; de $300 à $525; de $400 à $700; de $500 à $1,400; de $700 à $2,100; de $750 à $2,800; de $1,000 à $3,500; $1,500 à $4,200; de $2,000 à $4,900; de $2,500 à $5,600; de $3,000 à $7,000; enfin, pour la liste la classe, de $3,500 à $8,000.

Quand on a devant les yeux ces chiffres, on se demande si l'on a tenu aucun compte des efforts faits, de tous les côtés, pour encourager l'essor des industries en Louisiane et à la Nouvelle-Orléans. Il paraît évident que ceux qui ont fait subir aux licences une aussi effrayante escalade, l'ont entièrement perdu de vue le but que l'on poursuit ailleurs.

Nous entendons dire qu'il est nécessaire d'augmenter les revenus de la ville et de l'Etat et qu'il n'y a pas d'autre moyen d'y arriver que d'élever le chiffre des licences. Triste expédient que celui qui consiste à tarir les sources des recettes, afin d'en grossir le montant!

Si, en même temps qu'on double les charges de l'industrie, on permettait à son activité de se développer dans des conditions plus libres, il n'y aurait que demi mal, mais c'est le contraire qui a lieu: on l'accable de restrictions qui la découragent et la forcent à rester dans le *statu quo*, si non à reculer, à battre en retraite.

Nous en avons, pour deux ans, de cette nouvelle loi sur les taxes; elle est en vigueur pour 1887 et 1888; il n'y a pas moyen d'y toucher, apparavant et si les influences qui dominaient dans la dernière Législature pèsent encore sur la suivante, nous verrons la déplorable loi se prolonger deux années de plus.

Convenons que la perspective qui s'ouvre devant nous n'est pas des plus brillantes. Nous aimatons à des découragements que nous déplorons, mais qui ne sont que trop explicables.

LOUISIANE.

Le *Foyer Créole*, Convent P. O., paroisse St. Jacques, du 8 janvier:

L'année qui vient de commencer s'annonce tristement, et par le temps et par l'état des affaires.

Tandis que les uns se plaignent amèrement des chemins, des pluies fréquentes, de la froidure de la température, tous, sans exception, s'accordent à dire que la température n'est guère encourageante.

Que nous réserve donc cette nouvelle année d'hier? Nous apportera-t-elle les épines avant les roses? et comme l'enfant nouveau né, fait-elle entendre, dès sa naissance, ses cris de douleur qu'elle chassera bientôt par ses joyeux sourires et ses jours heureux? Mystère!

Le positif, c'est qu'elle s'annonce fort mal pour nous—pour le planteur comme pour le travailleur. Le premier se demande où et comment il se procurera les fonds nécessaires pour tenter, de nouveau, d'arracher au sol les richesses qu'il lui a refusées, l'année dernière; l'autre, interroge son voisin d'un œil inquiet et lui demande comment il se procurera par son travail le pain nécessaire à ceux qui l'entourent.

Voilà un faible aperçu de la situation actuelle.

En attendant les beaux jours, les champs se reposent, le planteur fait ses calculs et le travailleur utilise, ce moment de loisir, à chasser les milliers d'étourdeaux qui envahissent les champs de riz.

—Décédé, samedi, 1er janvier 1887, M. Gabriel Gedeon Subra, à l'âge de 68 ans et 4 mois. Les funérailles ont eu lieu, dimanche, à 3 heures du soir, à l'Eglise St-Michel.

Décédé, vendredi, 7 janvier, à 7 heures et demie du matin, M. Marcellus Le-Blanc, à l'âge de 79 ans. Les funérailles auront lieu, samedi, à 10 heures, à l'Eglise St-Jacques.

La *Sentinelle*, Thibodaux, paroisse Lafourche, du 8 janvier:

La levée que les frères Ducos font construire au Cut-off sera terminée, probablement, dans une semaine. Celle de Upper Ten aussi est à peu près finie. Ces deux ouvrages nous paraissent réunir toutes les conditions desirables de solidité, quoiqu'ils aient été commencés un peu tardivement.

Nous avons vu aussi M. Gustave Abribat activement occupé à faire sauver les massifs de maçonnerie qui gênent l'érection du chemin qu'il a entrepris sur le canal Haratatia.

—Thibodaux vient de s'enrichir d'une utilité de plus. La pompe qui doit alimenter la ville, d'eau prise dans le bayou, est en voie d'érection et donnera, pensons-nous, satisfaction à un besoin qui se faisait depuis longtemps sentir.

—Le 5 de ce mois est décédé, à Thibodaux, en la résidence de son père, Camille Clément, âgé de 12 ans et 9 mois. Ses funérailles ont eu lieu, le lendemain, à l'Eglise St-Joseph.

—Mme Vve Joseph Delaune est décédée, jeudi dernier, dans la paroisse Assomption. Nous nous unissons de cœur à sa nombreuse et sympathique famille, qui déplore sa perte.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 8 janvier:

Nous avons eu un temps fort agréable durant les fêtes de Noël, mais la nouvelle année s'est ouverte au milieu des rigueurs de l'hiver. On se serait cru au Nord.

Nous avons eu de la gelée, plusieurs jours de suite; puis sont venues des pluies froides et désagréables qui ont duré plusieurs heures. Le temps était insupportable. La température et la boue étaient telles, que les affaires en ont été suspendues, chacun aimant mieux rester au coin de son feu, que de s'exposer au froid et à quelque rhume. Malgré ce temps déplorable, il faudra bien que nos planteurs commencent leurs travaux, pour préparer la prochaine récolte. On va réparer les barrières, creuser les fossés, débarasser les champs des herbes qui les encombrent, après, commencera le labourage. Nous espérons que l'année qui s'ouvre nous sera plus favorable que celle qui finit. Nous avons éprouvé assez d'infortunes pour oser compter sur un peu de prospérité.

—Nos planteurs cherchent à se procurer de meilleurs travailleurs, pour l'année qui commence. Comme d'ordinaire, il y aura beaucoup de changements dans le personnel des fermes. Si les fermiers cherchent de meilleurs employés, les gens de couleur, de leur côté, sont en quête de plus hauts gages.

—On s'occupe beaucoup de la vente des terres à mettre en culture autour de Crowley, dans la paroisse Acadia, et surtout de celle des lots sur lesquels doit s'étendre la nouvelle localité, qui deviendra, probablement, le chef-lieu de la paroisse.

La vente des lots et des terres environnantes commencera le 10 et continuera le 11 et le 12 février. Elle aura, à l'heure et se prolongera jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'acquéreurs. A cette occasion, il y aura des trains spéciaux, à prix réduit, pour ceux qui voudront prendre part à cette importante vente d'immeubles.

—On nous écrit, de Haasville:

"L'année s'est ouverte avec des froids intenses et de la glace dans tous nos étangs.

"On commence déjà à s'occuper de la récolte prochaine et des préparatifs à faire. Le bas prix de la graine de coton a eu un heureux effet. Il a décidé les planteurs à jeter dans le sol des milliers de tonnes de semence pour l'enrichir—ce qui nous fait espérer de meilleurs rendements pour l'avenir.

"On commit, maintenant, les résultats de la récolte. La moyenne, pour le coton, n'atteint pas cinq cents livres par acre. Bien peu de planteurs ont fait une balle par acre.

"Quant au sucre, la récolte atteint rarement deux mille cinq cents livres.

"L'année qui vient de s'écouler nous a donné plus d'une leçon; elle nous a appris, entre autres choses, qu'il ne faut plus compter sur le coton, sur le sucre, et que l'on doit faire plus de maïs, plus de fourrage. C'est notre seul espoir, le seul moyen de nous relever.

"Cependant, le pays continue à progresser. Il s'élève partout de nouvelles bâtisses, il se fonde de nouvelles fermes.

"Si les rapports qui nous parviennent sont vrais, le sud-ouest de la Louisiane voit, tous les jours, grossir l'immigration. On parle d'une agence qui serait établie dans notre paroisse, mais il n'y a encore rien de positif, à cet égard. Eu ce qui concerne les Avoyelles, le sol vaut celui de toutes les autres paroisses de l'Etat; seulement, nous sommes bien routiniers, bien retardataires, mais on commence à se remuer, autour de nous, et il est à espérer que nous allons, nous aussi, entrer dans le mouvement."

—Tout nous fait présumer que la grande Convention qui doit avoir lieu, le 22 février, à Lac Charles, aura un grand succès et sera époque dans l'histoire de notre agriculture. Chaque Etat de l'Union doit y envoyer des représentants. Il en résultera de grandes améliorations dans chaque branche de cette industrie—la plus importante de toutes.

—Les élections des fonctionnaires de la paroisse Acadie doivent avoir lieu le 1er mars. La liste des candidats est extrêmement longue, et tous sont aussi méritants les uns que les autres. Quel que soit le résultat, on sait, d'avance, que le choix sera bon. C'est, surtout, pour la place de shérif que la lutte sera chaude. Il n'y a que deux concurrents, mais tous les deux, très-honorables, tous les deux, très-populaires: MM. Eldridge Lyons et Honoré Daigle. Qui l'emportera? nul ne le sait.

—Décédée, à Opelousas, Mme Odilia Merrimau, épouse de M. Martin A. Médicis, à l'âge de 32 ans.

Le *Sugar Planter*, Port Allen, paroisse West Baton Rouge, du 8 janvier:

On parle de l'organisation, dans le Nord-Ouest de la Louisiane, d'une Association semblable à celle qui existe déjà dans le Texas, d'une "Alliance des Fermiers". Le but serait d'adopter un système qui les délivrerait de leurs dettes et les préserverait du danger d'y retomber. L'"Alliance" précomise l'économie, l'industrie, l'honnêteté dans les transactions; elle cherche à placer ses membres dans une situation financière telle, qu'ils puissent faire leurs achats au comptant, par conséquent, à plus bas prix que quand ils s'approvisionnent à crédit. Une semblable Société ne peut être assez encouragée; elle exercerait une bienfaisante influence sur nos campagnes et leur rendrait le bien-être perdu.

—Nous avons déjà annoncé l'incendie de la sucrerie de l'habitation Cora, propriété du général Adolphe Meyer, à trois milles au-dessous de Bayou Goula. Elle avait alors 1300 barils de sucre et 500 barils de mélasse. La perte s'élève à $100,000, couverte, presqu'entièrement, par les assurances.

—Nous appelons l'attention de nos lecteurs—spécialement ceux de la Pointe-Coupée et de West Baton Rouge—sur le projet de construction d'un chemin de fer qui longerait la rive ouest du Mississippi, à partir de Bowie, Arkansas, et viendrait aboutir à un point opposé à la ville de Baton Rouge. Il se rellierait, ensuite, au reste de la ligne, jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

L'hon. Geo. L. Walton, de Concordia, nous a envoyé une lettre-circulaire à ce sujet. La ligne fera une concurrence aux chemins de fer déjà existants et aux bateaux qui font le service du fleuve; elle traversera une des contrées les plus fertiles de l'Amérique et deubliera, pour les planteurs, les moyens de faire parvenir leurs produits si variés sur les meilleurs marchés.

Il y a une autre considération, d'une importance capitale, à invoquer. Il y aura, dès lors, une riche corporation établie derrière les levées, ayant des millions à sa disposition et pouvant, au moment voulu, préserver le pays des inondations. Aux époques de grandes eaux, le nouveau chemin de fer serait en état de transporter, rapidement, les travailleurs et le matériel nécessaires, sur les points menacés; elle aurait, nécessairement, d'énormes ressources, qui lui permettraient de prévenir les brèches, par des réparations faites à temps, ou de les fermer aussitôt qu'elles se déclareraient. Nous ne pouvons nous étendre sur les bienfaisants résultats d'une pareille entreprise. Nous avons la conviction que tous les habitants des bords du Mississippi les connaissent aussi bien que nous et qu'ils lui procureront aide et appui.

Les populations intelligentes et énergiques de la Pointe Coupée, de West Baton Rouge, ne voudront pas rester en arrière de leurs voisins de Concordia, Tensas, Madison, East Carroll, et ils souscriront libéralement.

"Nous espérons, dit M. Geo. L. Walton, que les deux paroisses agiront de concert avec les nôtres; si elles le font, nous garantissons que le chemin se fera. Elles n'ont, pour cela, qu'à voter une taxe de cinq mille que la Constitution leur permet de s'imposer. Nous ajoutons que la taxe ne sera exigible des paroisses que quand la ligne sera achevée et que le chemin sera en pleine exploitation."

—Marié, à l'Eglise St-Gabriel, paroisse Iberville, M. Edward Tuillier à Mlle Virginie Lopez.

BELGIQUE.—M. Willemaers, procureur du roi à Bruxelles, continue à Londres ses négociations avec le gouvernement anglais pour l'extradition des trois Anglais contre lesquels il y a de fortes présomptions de culpabilité. La demande d'extradition sera basée sur le traité conclu en 1876 entre l'Angleterre et la Belgique. Lors des préliminaires de ce traité, on a réservé la question de l'extradition des Anglais réclamée par des pays étrangers. Mais postérieurement à ce traité, en 1878 l'Angleterre a livré un de ses nationaux au gouvernement d'un pays du continent qui avait réclamé l'extradition. C'est sur ce précédent que le ministre de Belgique à Londres va entreprendre les négociations. Il est cependant plus que douteux qu'elles aboutissent.

L'escrime en Belgique.

M. Philibert de la Touche envoie à l'*Economist* les nouvelles suivantes:

L'inauguration de la salle d'armes à Liège par Midelair, l'ancien prévôt de Mérignac aîné, vient d'avoir lieu. Le succès de cette réunion stimulera, sans doute, la Société de Saint-George et les amateurs liégeois, qui, jusqu'ici, ne comptent pas le zèle des amateurs de Bruxelles, de Gand, d'Anvers.

Les assauts étaient dirigés par le baron de Looz, général de la garde civique de Liège, assisté du major Godinne.

Parmi ces assauts, il faut citer surtout, ceux de Midelair, avec M. Michiels, professeur au 2e guides; de Beauvais professeur à Anvers, avec Faniels, professeur au régiment d'artillerie de Liège; de Midelair avec M. Fierante, l'amateur bien connu de Bruxelles.

Le ministre de la guerre belge, qui s'intéresse vivement aux progrès de l'escrime dans l'armée, vient d'autoriser les chefs de corps à nommer les meilleurs maîtres premiers sergents dans les régiments d'infanterie et du génie, premiers maréchaux des logis dans les régiments de cavalerie, adjudants de batterie dans les régiments d'artillerie.

Il est établi, aujourd'hui, que les deux Allemands Eberhard et Distmar, qui avaient été arrêtés à Bruxelles comme auteurs du vol dans le train-poste, font partie d'une bande de filous, mais qu'ils n'ont pas participé au vol des lettres chargées. On a trouvé une somme de 15,000 francs en billets anglais et belges sur Eberhard, qui n'a pas pu en justifier la provenance. L'arrestation des deux individus a donc été maintenue.

ALLEMAGNE.—On lit, dans la *Gazette de Francfort*:

Le sort du projet de loi militaire est intimement lié à celui du Reichstag; il ne saurait y avoir de doutes à cet égard.

Si le Parlement vote la loi dans une forme qui paraît acceptable au gouvernement, alors nous verrons la catastrophe: non pas la lutte à l'Est et à l'Ouest, mais la guerre à l'intérieur. La lutte politorale la plus passionnée que l'Allemagne ait jamais vue et dans laquelle il s'agira, pour le parti, d'être ou de ne pas être.

L'agitation pour et contre l'adoption du projet militaire continue pendant la prorogation du Reichstag. Dans toutes les villes où le parti national-libéral est en force, il tient des réunions qui se prononcent en faveur de l'adoption. Une réunion démocratique qui a eu lieu, récemment, à Munich, et qui était très nombreuse, a voté une résolution portant que l'adoption du projet est "exclue par la mauvaise situation financière de l'empire et des Etats qui le composent, ainsi que par les souffrances du peuple."

La résolution conclut qu'il faut renforcer l'armée en augmentant le nombre des recrues annuelles et diminuer en même temps la durée du service.

La police a ordonné aux propriétaires de cafés chantants de Francfort-sur-le-Mein de terminer leurs représentations à dix heures du soir. Elle leur a interdit de confier des rôles de femme à des hommes et des rôles d'homme à des femmes.

La *Presse de l'Allemagne du Sud*, qui paraît à Munich et qui était jusqu'ici l'organe du parti national-libéral, vient d'être achetée par les socialistes. Elle sera dirigée à l'avenir par M. Neder, compositeur d'imprimerie.

D'après une dépêche de Berlin, 24 décembre, la *Gazette de l'Allemagne du Nord* déclare que M. de Bismarck n'a jamais manifesté d'opinion au sujet d'une prochaine dissolution du Reichstag. Cette nouvelle, dit l'organe officieux, a été inventée pour faire croire que le gouvernement est disposé à accepter l'amendement du centre et à entrer en pourparlers avec l'opposition. Plus que jamais, au contraire les gouvernements fédérés tiennent à maintenir à tout prix le projet militaire.

A l'exemple du ministère de la guerre de Prusse, le ministère de la guerre bavarois vient de publier l'avis suivant:

"L'instruction relative au maniement du fusil d'infanterie modèle 1871-84, qui jusqu'à présent n'était destinée qu'au service exclusif de l'armée, passe à partir d'aujourd'hui dans la catégorie des imprimés qui peuvent être vendus dans les librairies."

Il résulte de cet avis que la construction et le maniement du fusil à répétition destiné à l'armée allemande ne sont plus tenus secrets.

La police de Hambourg a interdit, en vertu de la loi contre le socialisme, une réunion convoquée pour le 3 janvier par un certain nombre de corporations ouvrières à l'effet de discuter la question du désarmement.

MENACES ET PRÉPARATIFS DE GUERRE EN EUROPE.

Nous lisons, dans l'*Evènement* de Paris:

La campagne belliqueuse de la presse officieuse et du gouvernement allemands reprend avec une ardeur nouvelle depuis l'échec des projets militaires devant la commission du Reichstag. Non seulement on annonce que l'empereur et M. de Bismarck interviendront, non seulement on menace le Reichstag de dissolution, mais on accuse les députés libéraux qui se sont prononcés contre la loi de manques de patriotisme et on les dénonce à l'opinion publique. La *Gazette de Cologne* dont la spécialité est de décrier la France à tout propos, écrit à ce sujet:

"Les Français, prêtres comme laïques, évêques et nobles, riches et pauvres, noirs et rouges, possèdent tous une qualité qui est grande et qui date des grandes époques: ils sont tous sincèrement animés de l'amour de la patrie, quand il s'agit de représenter la grande nation et de combattre pour elle.

"Sous ce rapport, ils sont tous fiers et portent avec dédain leurs regards sur les démagogues antipatriotes d'outre-Rhin."

M. Richter et tous ceux qui, en 1870, ont appuyé de leurs votes la politique de M. de Bismarck ne devaient pas s'attendre à être ainsi qualifié de traîtres à l'Allemagne.

Les journaux qui, avant la décision de la commission, cherchaient à peser sur l'opinion du Reichstag, en annonçant la guerre prochaine, déclarent aujourd'hui que la lutte est inévitable, si les projets sont repoussés, et que l'Allemagne n'aura qu'à prendre les devants, afin de ne pas laisser à la France le temps d'achever ses armements.

Le *Post* publie sous ce titre: "Une grave situation", un article tendant à démontrer que l'état actuel aura sans doute pour conséquence un conflit, et, comme pour mieux en convaincre ceux qui pourraient en douter, on annonce que toutes les garnisons de l'Ouest vont être renforcées.

Le ministre de la guerre, répondant à une pétition de la ville de Spremberg, qui demandait qu'une garnison lui fût accordée, a déclaré que les nouvelles troupes seraient installées dans les villes frontières.

Au 1er avril prochain, dit une dépêche de Strasbourg, la garnison de Haguenau sera augmentée d'un régiment d'infanterie et de deux batteries d'artillerie de campagne.

Les troupes de cette place seront alors commandées par un général de brigade.

Le bataillon de chasseurs prendra garnison à Schirmeck, près la frontière française.

Tous les anciens employés français des chemins de fer d'Alsace-Lorraine seront congédiés et remplacés à partir du 1er janvier, ainsi le sait, par des Allemands. Cette mesure a été résolue par ordre de l'autorité militaire.

Les chefs du 15e corps allemand (Alsace-Lorraine) et du 14e corps (Bade), viennent d'être mandés à Berlin par le ministre de la guerre.

Toutes ces décisions, prises avec éclat, ont évidemment pour but d'influencer l'opinion; elles ont du reste réussi à causer une réelle inquiétude en Europe, car la presse anglaise se fait la complice des journaux allemands dans la campagne pessimiste que nous signalons. Laissons-dire; mais ne nous contentons pas d'être sûrs de notre droit; il faut encore que nous soyons sûrs de notre force.

Le langage des journaux allemands et anglais est, chaque jour, plus provocant. Ils ne se contentent pas de montrer la guerre comme une suprême menace, ils la déclarent inévitable et prochaine. Leur raisonnement est connu: la France n'accepte pas, ne peut pas accepter définitivement le traité de Francfort; elle veut, il est vrai, se venger, mais elle compte sur l'attente d'événements qui lui permettront d'agir: l'Allemagne ne veut pas la laisser choisir son heure. Ainsi peuvent se résumer tous les ouvrages et tous les articles belliqueux publiés depuis quelque temps en Allemagne.

On sait que M. de Bismarck, dans toutes les circonstances graves, en 1866, en 1866, en 1870, en 1875, a si admirablement joué de la presse allemande et anglaise et qu'il a son entrepôt à Londres de nombreux agents qui contribuent à influer sur l'opinion européenne. Nous ne devons donc pas être surpris que les journaux britanniques se fassent remarquer par leur acharnement dans cette odieuse campagne de pressions. Ils ne trouvent ici pas ardents à accuser la France de vouloir troubler la paix et s'attacher à justifier à l'avance toute tentative d'agression de l'Allemagne.

Il y a quelques années déjà, des articles aussi bruyants avaient publiés sur le fiacas pour décider le Reichstag à voter les projets militaires qui lui étaient présentés et qu'il avait accueillis sans enthousiasme. Le même motif a certainement inspiré cette campagne pessimiste si bien menée à Londres et à Berlin: mais ce qui est important, dans ce moment, si la situation ne s'était pas modifiée, si l'Allemagne, rassurée peut-être sur les intentions de la Russie, ne jugeait pas le moment favorable pour nous attaquer. Elle ne se contente pas d'en rêver, elle nous prête les projets qui sont les siens ni de nous provoquer, elle se prépare ouvertement à la guerre. On mande de Berlin au *Journal de France*, en date du 19:

"Le général Bronsart de Schellendorf, ministre de la guerre, a fait dimanche après midi une longue visite à l'ambassade de Russie. Cette visite a donné lieu aux suppositions les plus diverses. Le *Courrier rhenan* prétend savoir que cette visite n'avait pas un but ordinaire, mais que l'on a traité à huis clos de choses très sérieuses. "Y aura-t-il la guerre ou non?" Tel est le sujet de toutes les conversations. Dans les cercles d'officiers on répète que tout est terminé pour la mobilisation et que les valises sont prêtes à partir. Un fait significatif, c'est que les recrues appelées sous les armes l'automne dernier sont aujourd'hui déjà, après quelques semaines de service, exercées au service de campagne pour pouvoir être au besoin prises immédiatement pour le service actif."

Une commission militaire, sorte de conseil de guerre, avait été convoquée ces jours derniers à Berlin; plusieurs chefs de corps d'armée ont assisté à ses séances.

Comment s'étonner que ces préparatifs et d'autres indices significatifs produisent en Allemagne et partout en Europe de graves inquiétudes. Les journaux allemands les moins suspects de chauvinisme commencent eux-mêmes à envisager sérieusement cette redoutable éventualité d'une guerre.

L'opinion publique, dit le *Journal d'Alsace*, comprend cette situation et elle s'en émeut d'autant plus que les préparatifs en vue de l'éventualité d'une guerre sont visibles. Ce matin même, pendant la bourrasque de neige, qui continue au moment où nous écrivons, on a pu voir les bataillons de la garnison de Strasbourg faire l'exercice en plein air comme si un beau soleil luisait à l'horizon."

Et le même journal ajoute avec résignation:

"C'est ainsi que se multiplient les symptômes d'une guerre qui se fera dans un avenir plus ou moins rapproché."

La France est avertie: elle doit, dès aujourd'hui, se tenir prête à répondre à toutes les provocations.

ITALIE.—La commission parlementaire italienne, chargée d'examiner la loi de réorganisation du pouvoir exécutif, a approuvé le projet de séparation du ministère des finances d'avec celui du Trésor en admettant la nécessité d'un titulaire pour chacun des deux départements.

La commission a également admis la création d'un ministère des postes et télégraphes et de chemins de fer.

Aucune décision n'a encore été prise au sujet du Conseil du Trésor.

La *Liberta* du 24 décembre reproduit, d'après le *Corriere del Mattino* de Naples, la nouvelle de la prochaine arrivée à Rome du prince impérial d'Autriche.

Le prince serait porteur d'une lettre autographe pour le roi Humbert.

Il logerait au palais de Venise, et, suivant le même journal, il ne se rendrait au Vatican qu'après sa visite au Quirinal.

LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE FRANÇAISE.—Le 24 décembre, à eu lieu, 44, rue de Rennes, Paris, sous la présidence de M. Becquerel, de l'Institut, la séance annuelle pour la distribution des prix et médailles, en 1886, par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale.

Le grand prix de 12,000 fr., fondé par M. le marquis d'Argenteuil en faveur de l'auteur de la découverte la plus utile au perfectionnement de l'industrie française, a été décerné à M. Lenoir, ingénieur-mécanicien, pour l'ensemble de ses travaux.

La grande médaille des beaux-arts, attribuée à l'auteur, français ou étranger, de travaux qui ont exercé la plus grande influence sur les progrès de l'industrie française, a été décernée à M. Barbedienne, pour le développement qu'il a donné à l'industrie des bronzes d'art.

Le prix Fourcade, de 800 fr., pour les ouvriers des fabriques de produits chimiques, a été décerné à M. Hennequin, qui compte cinquante-six ans de services comme ouvrier à la soudière de Chauny (établissements de Saint-Gobain).

Le prix de 2,000 fr. pour un petit moteur destiné à un atelier de famille fonctionnant isolément ou rattaché à une usine centrale est décerné à la Société de distribution de force motrice à domicile qui a son siège, 41, rue Beaubourg. Des médailles de bronze sont décernées à MM. Boudinot, ingénieur-conseil, et Petit, ingénieur-mécanicien, administrateurs de la Société.

Le prix de 3,000 fr. pour l'utilisation de la naphtaline à la fabrication des matières colorantes est décerné à M. Roussin, chimiste.

Sur le prix de 2,000 fr. pour la meilleure étude sur l'agriculture et l'économie rurale d'une province ou d'un département, un encouragement de 1,000 fr. est accordé à M. Bourgne, professeur départemental d'agriculture à Evreux; ensuite, sont décernées: une médaille d'argent à M. Félix Nicolle, à Joyillère (Meuse); une médaille de bronze à M. Garnier, instituteur à Herbisse (Aube); une médaille de bronze à M. de Puymont-brun, à Albi.

Le prix de 2,000 fr. pour la meilleure étude sur les cultures et le climat de l'Algérie n'est pas décerné. Deux médailles d'or sont accordées à MM. Gaillardon, négociant importateur à Fontenay-aux-Roses, et Bernard, à Blettorans (Jura).

En outre, des médailles d'or, de platine, d'argent et de bronze ont été décernées pour des inventions ou des perfectionnemens aux arts industriels.

L'ÉTUDE DES COURANTS. — Au cours de la dernière séance de l'Académie des sciences, M. Bouquet de la Grye a annoncé que le prince de Monaco, continuant ses travaux sur son yacht l'*Hirondelle*, avait entrepris une nouvelle série de recherches sur les courants de l'océan. A ce effet, le prince a immergé, au mois de septembre dernier, 500 bouteilles en tubes identiques aux cylindres dont il s'était servi, l'an dernier, par 20 degrés de longitude ouest de Paris, depuis la latitude de Paris jusqu'aux côtes d'Angleterre.

Plusieurs bouteilles ont déjà été trouvées, sur les côtes de France et de Portugal. Le prince fera connaître ultérieurement, à l'Académie, le résultat de ses observations.

M. Bouquet de la Grye a ajouté que ces appareils ayant été échelonnés, de la latitude de Paris jusqu'aux côtes d'Angleterre, il sera permis, en comparant les arrivées successives, d'établir les maxima du courant, ce qui n'avait jamais pu être fait, jusqu'à présent.

Loterie de la Compagnie de l'Etat de la Louisiane—Trois numéros que portait un billet imprimé ont valu au tirage du vendredi 7 janvier à une personne dont la nom n'est pas révélé, le gain d'une somme fort ronde. Un avis dont le signataire est M. H. J. Leloux courut les rues de la ville, samedi matin, et, bien que tant nos colonnes ne soient consacrées qu'aux en question non seulement dit la somme gagnée mais encore livre à la publicité le nom de celui qui a vendu le billet.

TOLEDANO.—Décédée, lundi 10 janvier 1887 à 12 15 a. m. Mme ADÈLE TOLEDANO née GUILLOTTE native de Elisabeth N. J., à l'âge de 90 ans. Les amis de la famille (un lotto, amis que ceux de ses filles décédées C. et H. Chapelin, et de ses neveux les Bisson sont respectueusement invités à assister à son funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, mardi 11 janvier 1887, à 3 heures de l'après-midi, de sa dernière résidence, No 180 rue Harmonie.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail, VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc.
Livraison à domicile. 8 janv 86—1anPP

Avis.

$4,273 10

Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1887.

LE soussigné certifie qu'il avait en renouvellement un quart du billet de combinaison No. 61 65 68, Classe 105, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Premier Gros Lot de Quatre Mille Deux Cents Soixante Treize Piastres Quarante Cents, le vendredi 7 janvier 1887. Le dit billet avant coûté la somme de vingt-deux cents, au bureau de Sélechanoir 6 1/2 Commercial Alley, et que le montant lui a été promptement payé sur présentation du billet au bureau de la compagnie.

H. J. LELOUX.

Loterie de la Libertia National Bank, New Orleans, Loc. 11 janv—1PP

Nous recevons en ce moment
10,000 Barils
CHARBON "RAYMOND,"
Kanawha, Va
Ce charbon est incomparable pour l'usage de famille, il ne consume en cendres. Ne pétille pas et renverse la brasserie jour au lendemain.
Essayez le. 50 c le baril
Tremoulet & Cie.,
11 janv— No. 30 rue Carondelet.

Bureau de la compagnie de l'Hôtel St-Charles.—Nouvelle-Orléans ce 11 janvier 1887.—L'élection annuelle des directeurs de cette compagnie, pour servir pendant l'année courante aura lieu LUNDI 17 janvier de midi à 1 heure, dans le salon 2e de l'Hôtel St Charles.

JNO KILSHAW,
9 jan—8f Secrétaire.

AVIS.

LES membres de la Société des Orphelines sont priés d'assister à une réunion ayant pour but d'élire un Conseil de Direction pour l'exercice 1887, laquelle sera tenue à l'Asile Poydras lundi, 17 janvier, de midi à 2 heures de l'après-midi.

7janv—au 17. MRS E. E. HODGSON.

POUR PARAITRE
LE
DIMANCHE, 16 JANV. 1887.
LE
TRAIT D'UNION
Journal politique, littéraire, scientifique, industriel, commercial, agricole,
PARAISSANT LES LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI DE CHAQ